

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00810 Numéro SIREN : 812 827 129 Nom ou dénomination : A L'EAU PLOMBIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2024 sous le numéro de dépôt 6545

Exercice clos le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	☒
Régime réel normal					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL A L'EAU PLOMBIER	20 T RUE GEORGES LEBLANC
SIRET 8 1 2 8 2 7 1 2 9 0 0 0 1 4	27750 LA COUTURE BOUSSEY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

B RÉGIME RÉEL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUSMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYÉ PAR PAYS CH/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A.G.C.E. 10 rue des forts 28500 CHERISY Tél: 02 37 46 79 42		Tél:	
CGA/OMGA / Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 08/12/2023 Lieu: LA COUTURE BOUSSEY	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: GERANT	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature: FEILLET CEDRIC	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

Pour copie

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Certifiée Conforme

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions		e		
autres que celles visées en (a),		f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
M FEILLET CEDRIC Associé gérant 20 T RUE GEORGES 27750 LA COUTURE BOUSSEY	240	2022	19 500				
M FEILLET CEDRIC Associé gérant 20 T RUE GEORGES 27750 LA COUTURE BOUSSEY		2023	23 900				
Mlle LAKOWSKI PEGGY Associée 20 T RUE GEORGES 27750 LA COUTURE BOUSSEY	60	2022					
Mlle LAKOWSKI PEGGY Associée 20 T RUE GEORGES 27750 LA COUTURE BOUSSEY		2023					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
MOINS-VALUES A LONG-TERME IMPOSEES A	0 % 15 % 18 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES OPERATIONS EN ESPÈCE NON DISTRIBUES

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

CF

Désignation de l'entreprise SARL A L'EAU PLOMBIER

Neant ☐ *

Adresse de l'entreprise 20 T RUE GEORGES LEBLANC

27750 LA COUTURE BOUSSEY

Numéro SIRET * 8 1 2 8 2 7 1 2 9 0 0 0 1 4

Pour copie
Certifiée Conforme

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 6 2 0 2 3	3 0 0 6 2 0 2 2
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	4 000	012	4 000
	Fonds commercial *				4 000
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	5 464	030	902
	Immobilisations financières * (1)	040	5 133	042	5 133
Total I (5)		044	14 598	048	10 035
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 596	052	36 148
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	850	066	850
	Créances (2)	068	26 028	070	19 924
	Clients et comptes rattachés *				
CAPITAUX PROPRES	Autres * (3)	072	215	074	2 046
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	59 700	086	67 198
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	90 389	098	126 168
Total général (I+II)		110	104 987	112	136 203
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000	3 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		300	300
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		73 125	76 155
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		430	(3 030)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		76 855	76 425
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		4 891	34 396
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 464	6 481
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	3 495	172	18 901
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		23 037	59 778
	Total général (I + II + III)	180		99 892	136 203
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CF

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Pp un copier 2023

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL A L'EAU PLOMBIER

Certifiée Conforme

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 3

Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	196 354	160 713
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(33 333)	16 333
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	0	10
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	163 021	177 056
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	52 888	71 755
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(781)	(451)
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	35 162	41 316
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	899	244	1 897	858
	Rémunérations du personnel *				250	43 400	39 950
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	27 927	25 725
	Dotations aux amortissements *				254	532	532
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1	14
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	161 026	179 699
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 995	(2 642)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	205	127
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294	466	476
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	1 304	39
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	430	(3 030)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	430	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	1 304	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entrepr. nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	1 734	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 10 1 680						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	0	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EAU PLOMBIER

Pour copie

~~Certified Conform~~

Détail des réintégrations diverses		Comptes Comptables
Pénalité		1 304
Total des réintégrations diverses	330	1 304

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

CF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Pour copie

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EAU PLOMBIER

Certifiée Conforme ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	4 000	402		404		406	4 000	4 000
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 931	442		444		446	2 931	2 931
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	245	462		464		466	245	245
	Autres immobilisations corporelles	470	2 288	472		474		476	2 288	2 288
Immobilisations financières		480	5 133	482		484		486	5 133	5 133
TOTAL		490	14 598	492		494		496	14 598	14 598
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 779	532	125	534		536	2 904	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	245	552		554		556	245	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 538	562	407	564		566	1 945	
TOTAL		570	4 562	572	532	574		576	5 094	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EAU PLOMBIER

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	1 734
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	10 168	984	8 434
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		870	8 434
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	8 434

III DIVERS

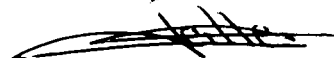
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	4 997
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	4 997
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	22 930
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 297
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 860
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Pour copie
Certifiée Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes.

SARL A L'EAU PLOMBIER
20 T RUE GEORGES LEBLANC
27750 LA COUTURE BOUSSEY

Pour copie
Certifiée Confor



COMPTES ANNUELS du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Pages
- Soldes intermédiaires de gestion	1
- Détail des comptes bilan actif passif	2 à 4
- Détail Compte de résultat	5 à 7

A.G.C.E
10 rue des forts

28500 CHERISY
02 37 46 79 42

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Pour copie
Certifiée Conforme

	Exercice N 30/06/2023 12		Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	% CA		% CA		Euros	%
Ventes marchandises + Production	163 020.52	100.00	177 046.07	100.00	14 025.55	7.92
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	196 353.85	120.45	160 712.74	90.77	35 641.11	22.18
+ Production stockée ou déstockage	33 333.33	20.45	16 333.33	9.23	49 666.66	304.08
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	163 020.52	100.00	177 046.07	100.00	14 025.55	7.92
- Matières premières, approvisionnements consommés	52 106.98	31.96	71 304.21	40.27	19 197.23	26.92
- Sous traitance directe	195.00	0.12	120.44	0.07	74.56	61.91
Marge brute de production	110 718.54	67.92	105 621.42	59.66	5 097.12	4.83
Marge brute globale	110 718.54	67.92	105 621.42	59.66	5 097.12	4.83
- Autres achats + charges externes	34 967.46	21.45	41 195.37	23.27	6 227.91	15.12
Valeur ajoutée	75 751.08	46.47	64 426.05	36.39	11 325.03	17.58
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 897.00	1.16	858.00	0.48	1 039.00	121.10
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel			59.90	0.03	59.90	100.00
- Charges de l'exploitant	71 327.34	43.75	65 614.74	37.06	5 712.60	8.71
Excédent brut d'exploitation	2 526.74	1.55	2 106.59	1.19	4 633.33	219.94
+ Autres produits de gestion courante	0.47		10.36	0.01	9.89	95.46
- Autres charges de gestion courante	0.65		13.87	0.01	13.22	95.31
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	532.00	0.33	532.00	0.30		
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	1 994.56	1.22	2 642.10	1.49	4 636.66	175.49
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	205.33	0.13	127.34	0.07	77.99	61.25
- Charges financières	465.86	0.29	476.12	0.27	10.26	2.15
Résultat courant	1 734.03	1.06	2 990.88	1.69	4 724.91	157.98
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	1 304.00	0.80	39.00	0.02	1 265.00	NS
Résultat exceptionnel	1 304.00	0.80	39.00	0.02	1 265.00	NS
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	430.03	0.26	3 029.88	1.71	3 459.91	114.19

CE

Pour copie
Certifiée Conforme

DETAIL BILAN ACTIF				
ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	4 000.00	4 000.00		
20700000 Fonds commercial	4 000.00	4 000.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	27.00	152.00	125.00	82.24
21540000 Matériel et outillage ind	2 931.00	2 931.00		
28154000 Amort.mat et outillage	2 904.00	2 779.00	125.00	4.50
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	343.00	750.00	407.00	54.27
21820000 Matériel de transport	245.45	245.45		
21830000 Matériel bureau/info	1 875.00	1 875.00		
21840000 Mobilier	413.00	413.00		
28182000 Amort.mat de transport	245.45	245.45		
28183000 Amort.mat bureau/info	1 532.00	1 125.00	407.00	36.18
28184000 Amort.mobilier bureau	413.00	413.00		
AUTRES PARTICIPATIONS	5 000.00	5 000.00		
26100000 Titres de participation	5 000.00	5 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	133.25	133.25		
27500000 Dépôts et cautions versées	133.25	133.25		
Total II	9 503.25	10 035.25	532.00	5.30
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	3 595.93	2 815.06	780.87	27.74
31000000 Stock matières premières	3 595.93	2 815.06	780.87	27.74
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS		33 333.33	33 333.33	100.00
33500000 Travaux en-cours		33 333.33	33 333.33	100.00
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	850.00	850.00		
40910000 Fournisseurs avances et acompt	850.00	850.00		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	26 028.22	19 924.41	6 103.81	30.63
41100000 Clients collectif		19 924.41	19 924.41	100.00
41100214 Melle Bancet Sophie	60.50		60.50	
41100215 M. Mme Bultez Gilles	361.02		361.02	
41100302 M. Mme Calogero Mario	771.98		771.98	
41100308 Mme Cotterau Jacqueline	185.90		185.90	
41100309 Mme Courbe Marie Claude	581.35		581.35	
41100310 M. Clouet Mathieu	132.95		132.95	
41100311 Melle Cantin Sabrina	494.56		494.56	
41100413 M. Mme Delaban	594.33		594.33	
41100605 M. Fertillet Yannick	495.77		495.77	
41101306 Melle Moor B?n?dicte	251.24		251.24	
41101311 Mme Marchand	351.56		351.56	
41101607 M. Mme Pichon Christophe	2 022.35		2 022.35	
41101805 M. Regnier et Melle Cormier	4 960.79		4 960.79	
41101907 SCI L'Epi de BI?	597.41		597.41	
41101908 SCI Les Lirots	154.00		154.00	
41101909 SCI Caran	138.71		138.71	
41101910 SCI EMECED	247.50		247.50	
41102003 THGG&CO	13 359.00		13 359.00	
41102203 Mme Venail Sylvie	144.87		144.87	
41102300 M. Mme Windhouwer Pieter	122.43		122.43	

CF

Pour copie
Certifiée Conforme

U

**Pour copie
Certifiée Conforme**

Dossier N° 006187 en Euros.

CF

Pour copie

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Certifiée Conforme

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	196 353.85	160 712.74	35 641.11	22.18
70430200 Forfait dépannage à 10.00%		120.00	120.00	100.00
70440200 Fourniture meuble 10 %	865.00	2 721.08	1 856.08	68.21
70450200 Fourniture chaudière 10%		3 472.99	3 472.99	100.00
70450300 Fourniture chaudières 5.5%	4 597.00		4 597.00	
70450400 Fourniture chaudière 20%	4 723.59		4 723.59	
70451200 Ramonage 10 %	650.00	605.00	45.00	7.44
70452200 Forfait ent. chaudière 10 %	1 950.00	1 860.00	90.00	4.84
70460200 Petites fournitures 10%	781.70	461.10	320.60	69.53
70460300 Petites fournitures 5.5%	85.00		85.00	
70460400 Petites fournitures à 20.00 %	104.60	68.50	36.10	52.70
70470200 Fourniture carrelage 10 %	1 775.41	3 543.82	1 768.41	49.90
70470400 Fourniture radiateur 20%	1 126.50		1 126.50	
70480200 Fourniture radiateur 10 %	4 492.50	1 913.85	2 578.65	134.74
70480400 Fourniture radiateurs à 20.00%	1 978.10		1 978.10	
70490200 Matériel de plomberie 10 %	73 262.82	76 483.28	3 220.46	4.21
70490300 Matériel de plomberie 5.5%	284.17		284.17	
70490400 Matériel de plomberie 20%	15 253.06	1 441.50	13 811.56	958.14
70490900 Travaux exo auto-liquid TVA		1 124.00	1 124.00	100.00
70600200 Main d'oeuvre et déplact 10%	57 655.89	65 000.12	7 344.23	11.30
70600300 Main d'oeuvre et déplct 5.5%	680.00		680.00	
70600400 Main d'oeuvre déplact 20 %	25 964.79	1 120.00	24 844.79	NS
70610200 Eco participation à 10.00 %	118.60	21.50	97.10	451.63
70610400 Ecoparticipation 20 %	5.12		5.12	
70880000 Autres produits des act.annexe		756.00	756.00	100.00
Chiffre d'affaires NET	196 353.85	160 712.74	35 641.11	22.18
PRODUCTION STOCKEE	33 333.33	16 333.33	49 666.66	304.08
71335000 Var travaux en cours	33 333.33	16 333.33	49 666.66	304.08
AUTRES PRODUITS	0.47	10.36	9.89	95.46
75800000 Pdts divers gestion	0.47	10.36	9.89	95.46
Total des Produits d'exploitation	163 020.99	177 056.43	14 035.44	7.93
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	52 887.85	71 755.03	18 867.18	26.29
60100000 Achats mat premières	52 168.77	71 252.62	19 083.85	26.78
60100100 Achats de petites fournitures	719.08	502.41	216.67	43.13
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	780.87	450.82	330.05	73.21
60310000 Var stock mat premières	780.87	450.82	330.05	73.21
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	35 162.46	41 315.81	6 153.35	14.89
60400000 Achats études et prestations	195.00	120.44	74.56	61.91
60614200 Gazoiil péage, parking stationn	5 309.04	5 168.61	140.43	2.72
60640000 Fournitures administrat.	2 386.87	2 085.65	301.22	14.44
61100000 Sous traitance		3 954.63	3 954.63	100.00
61320000 Locations immobilières	7 800.00	7 800.00		
61558200 Entretien mat.transport	1 669.56	3 727.12	2 057.56	55.21
61558500 Vêtement de travail/blanchisse	493.52	905.76	412.24	45.51
61600000 Assurances	3 961.36	3 943.54	17.82	0.45
62260000 Honoraires	2 764.00	2 680.00	84.00	3.13
62261000 Honoraires juridiques	490.00	490.00		
62270000 Frais acte/contentieux	42.91	45.20	2.29	5.07

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Pour copie
Certifiée Conforme

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62310000 Annonces et insertions	1 300.00		1 300.00	
62311000 Pub pages jaunes	4 812.00	5 074.00	262.00	5.16
62340000 Cadeaux a la clientele	49.03		49.03	
62510000 Voyage et déplacement	1.50		1.50	
62570000 Receptions	1 043.63	1 563.49	519.86	33.25
62610000 Affranchissements	274.52	542.00	267.48	49.35
62620000 Telephone	2 009.93	2 678.86	668.93	24.97
62780000 Frais bancaires	131.59	128.51	3.08	2.40
62810000 Cotisations professionnelles	428.00	408.00	20.00	4.90
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 897.00	858.00	1 039.00	121.10
63511000 Cotisation Foncière des Entrep	899.00	858.00	41.00	4.78
63516000 Taxe Pub Extérieure	998.00		998.00	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	43 400.00	39 950.00	3 450.00	8.64
64400000 Rémunération gérance	43 400.00	39 950.00	3 450.00	8.64
CHARGES SOCIALES	27 927.34	25 724.64	2 202.70	8.56
64630000 Rsi	22 930.00	21 061.00	1 869.00	8.87
64650100 Cotisations facultatives	4 997.34	4 603.74	393.60	8.55
64750000 Medecine du travail		59.90	59.90	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	532.00	532.00		
68112000 Dot.amort.immo.corpo	532.00	532.00		
AUTRES CHARGES	0.65	13.87	13.22	95.31
65800000 Charges de gestion	0.65	13.87	13.22	95.31
Total des Charges d'exploitation	161 026.43	179 698.53	18 672.10	10.39
Résultat d'exploitation	1 994.56	2 642.10	4 636.66	175.49
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	205.33	127.34	77.99	61.25
76800000 Autres produits financiers	205.33	127.34	77.99	61.25
Total des Produits financiers	205.33	127.34	77.99	61.25
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	465.86	476.12	10.26	2.15
66180000 Interets autres dettes	465.86	476.12	10.26	2.15
Total des Charges financières	465.86	476.12	10.26	2.15
Résultat financier	260.53	348.78	88.25	25.30
Résultat courant avant impôts	1 734.03	2 990.88	4 724.91	157.98
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 304.00	39.00	1 265.00	NS
67120000 Pénalité amendes	1 304.00	39.00	1 265.00	NS
Total des Charges exceptionnelles	1 304.00	39.00	1 265.00	NS
Résultat exceptionnel	1 304.00	39.00	1 265.00	NS

Pour copie

Certifiée Conforme

SARL A L'EAU PLOMBIER
20 T RUE GEORGES LEBLANC
27750 LA COUTURE BOUSSEY

Pour copie
Certifiée Conforme



ANNEXE DU 01/07/2022 AU 30/06/2023

A.G.C.E
10 rue des forts

28500 CHERISY
02 37 46 79 42

CF

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des matières et marchandises	3
Evaluations des produits et en cours	4
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Pour copie
Certifiée Conforme

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Fonds commercial	4 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 931		
Matériel de transport	245		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 288		
TOTAL	5 464		
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	133		
TOTAL	5 133		
TOTAL GENERAL	14 598		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Fonds commercial			4 000	4 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 931	2 931
Matériel de transport			245	245
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 288	2 288
TOTAL			5 464	5 464
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			133	133
TOTAL			5 133	5 133
TOTAL GENERAL			14 598	14 598

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 779	125		2 904
Matériel de transport	245			245
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 538	407		1 945
TOTAL	4 562	532		5 094
TOTAL GENERAL	4 562	532		5 094

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	125				
Matériel de bureau informatique mobilier	407				
TOTAL	532				
TOTAL GENERAL	532				

Pour copie

ANNEXE

Certifiée Conforme

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 99 892.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 196 353.85 Euros et dégageant un bénéfice de 430.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

6

ANNEXE

Pour copie
Certifiée Conforme

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	133	133	
Autres créances clients	26 028	26 028	
Taxe sur la valeur ajoutée	98	98	
Débiteurs divers	117	117	
TOTAL	26 377	26 377	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 464	7 464		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	554	554		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 633	6 633		
Groupe et associés	3 495	3 495		
TOTAL	18 146	18 146		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 495			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	300			300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Pour copie
Certifiée Conforme

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	588
Dettes fiscales et sociales	554
Total	1 142

Charges et produits constatés d'avance

SARL A L'EAU PLOMBIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3000.00 euros
Siège social : 20T rue Georges Leblanc – 27750 LA COUTURE BOUSSEY
SIREN : 812 827 129 – RCS EVREUX

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2023

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un gérant ou un associé. Ces dispositions s'étendent aux conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, ou un dirigeant ou un administrateur, est simultanément gérant ou associé de la SARL.

Nous vous indiquons qu'ont été conclues, au cours de l'exercice écoulé, les conventions suivantes :

1) Rémunération de Monsieur Cédric FEILLET, Gérant associé :

Au titre de l'exercice écoulé, la rémunération de Monsieur Cédric FEILLET, s'est établi à la somme de 43 400,00 euros.

Les charges sociales obligatoires RSI de Mr FEILLET Cédric sont prises en charges par la société. Le montant de ces charges sociales s'élève à 22 930,00 euros (compte tenu de la provision RSI à payer).

Il est précisé qu'un contrat facultatif de mutuelle prévoyance a été mis en place par l'associé et pris en charge par la société. Au cours de l'exercice écoulé, le montant de ces cotisations s'est élevé à la somme de 4 997,34 euros.

2) Loyers versés à Monsieur Cédric FEILLET et Madame Peggy LAKOWSKI:

Les locaux sis 20T rue Georges Leblanc à LA COUTURE BOUSSEY (Eure), où la société A L'EAU PLOMBIER exploite son activité, appartiennent à Monsieur FEILLET Cédric et Madame Peggy LAKOWSKI.

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023, le montant des loyers versés à Monsieur Cédric FEILLET et Madame Peggy LAKOWSKI, s'est élevé à 7 800,00 euros.

3) Comptes courants d'associés :

Nous vous rappelons que les associés ont la faculté de mettre ou laisser des sommes à la disposition de la société en compte-courant.

A la date du 30 juin 2023, le compte courant ouvert au nom de Monsieur FEILLET Cédric, associé gérant, présentait le solde créditeur suivant :

- Mr FEILLET Cédric : 3 494,87 euros

Ce compte courant d'associé n'est pas rémunéré et n'a donc pas été productif d'intérêts.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les conventions mentionnées dans le présent rapport et vous rappelons que les personnes directement ou indirectement intéressées ne peuvent participer au vote organisé sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Le Gérant
Cédric FEILLET



SARL A L'EAU PLOMBIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3000.00 euros
Siège social : 20T rue Georges Leblanc – 27750 LA COUTURE BOUSSEY
SIREN : 812 827 129 – RCS EVREUX

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice. Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice comptable de 430,03 € après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

**I- SITUATION DE LA SOCIETE DURING L'EXERCICE ECOULE –
PRESENTATION DES COMPTES**

1) Exploitation

Votre société a réalisé durant cet exercice social écoulé un chiffre d'affaires net hors taxes de 196 353,85 €.

Le montant des produits d'exploitation au titre de l'exercice écoulé a été de 163 020,99 €.

Quant aux charges d'exploitation supportées par votre entreprise durant cet exercice social, dont le montant a été de 161 026,43 €, elles ont été les suivantes :

- Achats de matières premières	52 887,85€
- Variation des stocks	-780,87€
- Autres achats et charges externes	35 162,46€
- Impôts et taxes	1 897,00€
- Salaires et traitements	43 400,00€
- Charges sociales	27 927,34€
- Dotations aux amortissements	532,00€
- Autres charges	0,65€

Compte tenu du montant global des produits d'exploitation, le résultat d'exploitation de l'exercice écoulé est bénéficiaire et s'établit à 1 994,56€.

Nous vous indiquons ici, que l'effectif moyen du personnel de la société, au titre de l'exercice écoulé, a été nul.

Le résultat financier au titre de l'exercice social écoulé est négatif et s'élève à la somme de -260,53€, et ce, compte tenu des données suivantes :

- Produits financiers de l'exercice	205,33€
- Charges financières de l'exercice	465,86€

Le résultat courant avant impôt, déterminé par addition du résultat d'exploitation et du résultat financier, est positif et s'élève pour l'exercice écoulé à 1 734,03€.

Pour l'exercice social considéré, le résultat exceptionnel est négatif, et s'élève à la somme de -1 304,00€, et ce, compte tenu des données suivantes :

- Produits exceptionnels de l'exercice	0,00€
- Charges exceptionnelles de l'exercice	1 304,00€

Compte tenu des éléments ci-dessus, le montant de l'impôt sur les bénéfices pour l'exercice clos au 30 juin 2023 est nul et le résultat net comptable est positif et s'établit à 430,03€.

2) Bilan à la clôture de l'exercice social écoulé :

Nous achèverons cette brève présentation des comptes de l'exercice social écoulé en vous indiquant les principales données du bilan de la société à la clôture du 30 juin 2023.

Le bilan de la société au 30 juin 2023

Se présentait comme suit :

CF

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE NET

- Immobilisations incorporelles	4 000,00€
- Immobilisations corporelles	370,00€
- Immobilisations financières	5 133,25€

ACTIF CIRCULANT

- Stocks et en-cours	3 595,93€
- Avances et acomptes versés	850,00€
- Créances clients et comptes rattachés	26 028,22€
- Autres créances	215,16€
- Disponibilités	59 699,56€

COMPTES DE REGULARISATION

- Charges constatées d'avance	0,00€
-------------------------------	-------

TOTAL DE L'ACTIF	99 892,12€
-------------------------	-------------------

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

- Capital social	3 000,00€
- Réserve légale	300,00€
- Autres réserves	73 125,01€
- Résultat de l'exercice	430,03€

DETTES

- Emprunts et dettes financières	0,00€
- Compte courant d'associé Cédric FEILLET	3 494,87€
- Avances et acomptes clients	4 891,25€
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 464,37€
- Dettes sociales et fiscales	7 186,59€

TOTAL DU PASSIF	99 892,12€
------------------------	-------------------

En conclusion, l'exercice social clos au 30 juin 2023 se solde par :

- Un résultat d'exploitation bénéficiaire de :	1 994,56€
- Un résultat courant avant impôt bénéficiaire de :	1 734,03€
- Un résultat net comptable bénéficiaire de :	430,03€

3) Perspectives :

Dans un environnement économique toujours tendu, tout est mis en œuvre pour trouver de nouveaux clients et maîtriser les coûts.

CF

4) Filiales et participations :

Nous vous signalons que la société ne détient aucune participation dans le capital d'une autre société.

5) Dépenses non déductibles, visées à l'article 39-4 du CGI :

Nous vous indiquons qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé.

6) Activités en matière de recherche et développement :

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que la société n'a engagé aucune politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

7) Evènements survenus depuis la date de clôture :

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

II- AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 430,03 € :

- Au poste « Autres réserves » pour la somme de :	430,03 €
---	----------

Le solde du compte « Autres réserves » présentera ainsi un solde créditeur de 73 555.04€.

Nous vous indiquons que cette proposition est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires.

III- REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous rappelons qu'en application statutaire, il appartient à l'assemblée ordinaire des associés de fixer la rémunération de la gérance. Vous serez donc invités dans un instant à vous prononcer sur cette question.

IV- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous indiquons que nous vous donnerons lecture dans un instant du rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées de la nature de celles visées à l'article 223-19 du Code de commerce.

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver tant les termes de ce rapport que les conventions ou opérations figurant, le cas échéant, dans ce dernier.

Bien entendu et conformément aux dispositions de l'article 223-19 du Code de commerce, le gérant ou l'associé intéressé par la ou les conventions règlementées, ne pourra pas prendre part au vote et ses parts ne seront pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

V- RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

Les résolutions qui seraient soumises, à l'issue de la discussion, au vote de l'assemblée générale, correspondent aux décisions, propositions et vœux de la gérance.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudriez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Gérant
Cédric FEILLET



SARL A L'EAU PLOMBIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3000.00 euros
Siège social: 20T rue Georges Leblanc – 27750 LA COUTURE BOUSSEY
SIREN : 812 827 129 – RCS EVREUX

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois
Le 11 décembre
A 14 heures

ARRIVÉ AU TRIBUNAL
21 DEC. 2023

Les associés de la société à responsabilité limitée A L'EAU PLOMBIER, au capital de 3 000.00€, se sont réunis au siège social de l'entreprise en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Cédric FEILLET, propriétaire de.....240 parts
- Madame Peggy LAKOWSKI, propriétaire de..... 60 parts

=====

Total des parts possédées par les associés, composant le capital social..... 300 parts

Monsieur Cédric FEILLET préside la séance et constate que les conditions de majorité et de quorum sont remplies. Il déclare que l'assemblée est habilitée à délibérer.

Le président déclare aux associés que tous les documents statutaires et comptables se trouvent à leur disposition.

L'ordre du jour de l'assemblée ordinaire est le suivant :

- 1) Rapport de gestion de la gérance – Présentation des comptes annuels – Quitus
- 2) Affectation du résultat
- 3) Conventions sur l'exercice
- 4) Rémunération de la gérance
- 5) Questions diverses

Après divers explications et échanges de vue, la collectivité des associés vote les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 Il constate les éléments suivants :

- Total du bilan	99 892,12 €
- Total du chiffre d'affaires	196 353,85 €
- Résultat net comptable	430,03 €

Et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés décide que le bénéfice de 430,03 euros soit affectée de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » pour la somme de 430,03 Euros

Le compte « Autres réserves » présentera ainsi, après affectation du résultat, un solde créditeur de 73 555,04 €

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les associés précisent les distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement
30/06/2020	0.00€
30/06/2021	5 950.00€
30/06/2022	0.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

En application de l'article 223-19 du Code de Commerce, la gérance précise qu'au cours de l'exercice écoulé ou des exercices précédents, il a été mis en place les conventions suivantes :

- Rémunération et prise en charge des cotisations sociales obligatoires et facultatives de Monsieur Cédric FEILLET
- Loyers versés à Monsieur et Madame Cédric FEILLET
- Comptes courants d'associé Monsieur Cédric FEILLET

Ces conventions vous sont détaillées dans le rapport spécial.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée des associés approuve l'absence de rémunération allouée à la gérance pour l'exercice écoulé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30. Le présent procès-verbal a été signé par tous les associés.

Monsieur Cédric FEILLET



Madame Peggy LAKOWSKI

